

Compte rendu du déjeuner autour de Christine Verger, Conseillère à l'Institut Jacques Delors

Le 21 mai, le Cercle Europe & Economie Sociale a eu le plaisir d'accueillir Christine Verger, conseillère et responsable des relations avec le Parlement à l'Institut Jacques Delors. Lors de ce déjeuner, elle a partagé avec nous sa connaissance du Parlement européen et a décrypté les futurs équilibres au sein de l'institution, à deux jours du lancement des élections européennes.

Éléments biographiques

Christine Verger a présenté son parcours professionnel, de fonctionnaire à la Commission européenne, en passant par le cabinet d'un Commissaire grec au début des années 1980, puis par le **cabinet du Président Jacques Delors** pendant plus de 10 ans, elle a mesuré les évolutions majeures qui ont transformé la Commission européenne.

Elle a par la suite rejoint le Parlement européen, d'abord comme Secrétaire Générale du Groupe Socialiste, en évoluant vers différentes positions au sein de l'Institution, notamment **Directrice de Cabinet du Président du Parlement européen Joseph Borrel**.

A l'**Institut Jacques Delors**, elle est active au sein d'une groupe de réflexion créé avec Pascal Lamy, et qui rassemble diverses personnalités européennes de toutes tendances (Alain Lamassoure, Pervenche Berès, Jean-Louis Bourlanges ou encore Monica Frassoni) qui publie régulièrement des études **concernant le Parlement européen**.

La recomposition des équilibres politiques au sein du Parlement européen

Quelles seront les forces en présence au sein du Parlement européen et leurs évolutions probables ? **Deux grandes tendances** se dessinent.

La première tendance est certes une croissance annoncée du nombre de députés eurosceptiques, mais fondamentalement un Parlement qui restera avec une large majorité de députés en faveur de l'Union européenne et donc des **eurosceptiques en incapacité de bloquer l'institution**.

Au sein de ces groupes, seul le groupe **ENL** (Europe des Nations et des Libertés) verra ses rangs **grossir**, passant d'une trentaine de députés, à plus de 60. Composé des Français du Rassemblement National, c'est surtout l'arrivée massive de députés italiens de la Ligue du Nord qui explique ce regain. Ces **députés ont cependant été peu visibles** durant l'actuel mandat et avec un poids limité.

Deuxième groupe au sein des « eurosceptiques », **l'ECR**, composé des conservateurs britanniques, du PIS polonais et peut-être rejoint par le parti de Viktor Orban, verra lui sa taille rester relativement **identique**, voir se réduire en raison du départ des députés conservateurs britanniques.

Enfin **l'EFDD**, composé des députés d'extrême-droite allemands de l'AFD, du Mouvement 5 étoiles italien et du nouveau parti de Nigel Farage, pourrait ne pas être renouvelé.

Une union entre ces partis et en leur sein semble de plus improbable, tant les sujets de discordes sont nombreux, et en premier lieu la position vis-à-vis de la **Russie**. Si l'extrême-droite pourrait se renforcer numériquement, sans union entre ces partis, ils ne pourront **peser réellement sur les décisions**.

Deuxième grande tendance qui émergera de ces élections, c'est la **fin du duopole historique entre le PPE et le PSE** qui orchestre la vie parlementaire bruxelloise. En effet, le PPE devrait passer de 217 à 180 députés quand le PSE verra son nombre fondre de 186 à 149. Cela se fera notamment **au bénéfice du groupe centriste libéral ALDE**, peut-être rejoint par LREM, qui pourrait compter plus de 100 députés.

La fin de cette alliance naturelle implique la nécessité **d'une alliance tripartite voir quadripartite autour d'idées et de priorités politiques**. Si les décisions seront plus incertaines, plus de débats politiques sont à attendre.

Les Verts, devraient rester autour d'une cinquantaine de députés. Si leurs résultats pourraient être importants en Allemagne ou dans certains pays scandinaves, leur absence dans l'offre politique de nombre de pays d'Europe de l'Est limite leur croissance numérique. Ils pourraient néanmoins être des acteurs clés pour la définition d'alliances.

Le système de Spitzenkandidate

Qui sera le futur président de la Commission européenne ? Quelle continuité du système de **Spitzenkandidate** ? Avec l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, en 2009, le Parlement européen a gagné encore en pouvoir et s'est vu attribué le rôle **d'élire le Président de la Commission européenne**.

En 2014, suite à cette forme de « coup d'état » du Parlement vis-à-vis du Conseil, a fonctionné. Cette **expérience a été un succès**, notamment du fait que c'était une première, et que le projet a été très soutenu par les médias. De plus Jean-Claude Juncker faisait partie du Club des membres du Conseil.

Jean-Claude Juncker, était de plus compatible avec non seulement le PPE son groupe mais aussi les sociaux-démocrates. Ces derniers ont notamment conditionné leur soutien à Jean-Claude Juncker à l'adoption **d'un grand plan d'investissement**.

Mais ce qui a marché en 2014, **ne marchera peut-être pas en 2019**. Les candidats sont **peu connus**. De plus, il faudra au potentiel Spitzenkandidate arrivé en tête avec son parti, trouver **une majorité à plus de deux partis**. **Un contrat de coalition à l'allemande**, longuement négocié est possible. La mise en place des institutions et leur fonctionnement pourrait prendre du retard sur le calendrier annoncé.

Le poste de président de la Commission européenne va donc **dépendre**, au Parlement européen, de **plusieurs facteurs**, mais sera en plus abordé par le Conseil dès le 28 mai et devra répondre à une **répartition des autres grands postes de l'UE** : président du Parlement européen, président du Conseil, président de la BCE, vice-présidence de la commission, haut-représentant. Cette **répartition est d'ailleurs absolument** essentielle pour la direction que prendra l'Union européenne à l'avenir.

Les échanges avec les membres du Cercle

Madame Verger a confirmé sa vision du futur Parlement européen et du **rôle marginal que jouera dans cette institution les euroseptiques** et l'extrême-droite. En effet, entre la campagne et la réalité de la politique, aucun député RN ou La Ligue ne pourra concrètement négocier des compromis avec les autres partis. Ils ne pourront pas, malgré ce qu'ils clament, bloquer le Parlement européen.

Sur la question de l'idée d'introduire des **listes transnationales**, c'est un débat que devra avoir, à l'avenir, le Parlement européen mais aussi les partis nationaux. Une introduction progressive serait une tendance positive.

Sur la question de la **subordination des fonds structurels**, de leurs **conditionnalités**, au respect de certains droits, le dossier n'évoluera pas tout de suite car il nécessite l'unanimité au Conseil. Par contre le Parlement européen pourrait se mettre en crise vis-à-vis du Conseil pour imposer cela, plusieurs pays ayant fait la preuve d'utilisation détournée de ces fonds.

Enfin, concernant les 4 grandes **priorités de la future mandature** : **l'écologie et le changement climatique ; les questions de sécurité ; le numérique, les nouvelles technologies ; et enfin la démocratie et l'état de droit.**

Conclusion

Le futur de l'Union est à écrire et la place de la jeunesse sera primordiale. Les débats au Parlement européen devraient être revivifiés par la fin de la majorité PPE/PSE. Enfin, **l'Union européenne a aujourd'hui conscience de sa place dans le monde**, entre la Chine et les Etats-Unis, dans un contexte d'attente des citoyens pour une Europe qui protège.
